

Le CAUE de l'Oise recrute un architecte du patrimoine en CDI (à temps partiel)

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise est une association loi 1901, mise en place par le Conseil départemental de l'Oise dans le cadre de la loi sur l'architecture du 4 janvier 1977.

Le CAUE a pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement en adéquation avec le contexte local et les enjeux du territoire. Son action se situe en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre.

Conformément à ses statuts, le CAUE oriente ses actions selon 3 axes principaux :

- *le conseil architectural auprès des particuliers,*
- *le conseil aux collectivités,*
- *la sensibilisation, la formation et l'information pour tout public : porteurs de projets, élus, techniciens et particuliers.*

Concernant les collectivités, le rôle du CAUE consiste à accompagner les élus dans leurs démarches, en amont de la réalisation du projet.

Les spécificités d'un CAUE sont :

- *d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans la définition de leurs projets de construction et d'aménagement, en offrant une vision objective de professionnels de l'aménagement,*
- *de privilégier une démarche pédagogique et la prise en compte d'un ensemble de critères qualitatifs dans le contexte spécifique du projet,*
- *de clarifier les conditions de réussite du projet dans la phase pré-opérationnelle et de faciliter la prise de décision politique,*
- *d'offrir une neutralité d'approche et une capacité d'accompagnement dans la durée.*

Les missions principales qui vous seront confiées

En relation avec l'équipe et sous l'autorité du Directeur, consistent à :

- Assurer l'organisation des missions de conseils auprès des particuliers, en amont de leurs démarches de projets d'urbanisme, de constructions et d'aménagements du cadre de vie, par une approche patrimoniale en relation avec les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine,
- Assurer les missions de conseils auprès des collectivités, en amont de leurs démarches de projets en matière d'équipement, d'aménagement d'espaces publics, d'urbanisme et d'architecture, pouvant faire patrimoine, ou accompagner la mise en place de sites patrimoniaux remarquables en relation avec l'EPCI compétente et les services de l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine,
- Contribuer à la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de formation à destination du tout public, des professionnels et des élus, en particulier sur les techniques traditionnelles de construction et la mise en œuvre de matériaux biosourcés.
- Accompagner des maîtres d'ouvrage publics et parapublics dans la consultation des maîtres d'œuvre et participation aux jurys de concours,
- Participer aux supports de sensibilisation et de communication en lien avec l'activité du CAUE : préparation des réceptions et des manifestations, salons, séminaires, assemblée générale, ...

Les qualifications demandées

Une expérience en tant qu'architecte indépendant ou salarié d'une agence d'architecture, d'urbanisme ou de paysage ayant nécessité l'inscription à l'Ordre des Architectes, et une formation d'architecte du patrimoine diplômé de l'école de Chaillot.

Une connaissance des politiques publiques de protection patrimoniale et environnementale et du fonctionnement des Collectivités Territoriales,

Une expérience des pratiques professionnelles dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme, le paysage, la performance énergétique... associée à une sensibilité aux enjeux du développement durable et de l'environnement au sens large,

Une capacité d'écoute et de conciliation, d'animation de réunions et de prise de parole en public et de communication (écrite et orale) avec nos partenaires extérieurs,

Une aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et d'une autonomie dans l'organisation du travail personnel incluant une restitution des informations nécessaires au bon fonctionnement du CAUE,

Une pratique des techniques de dessin et d'esquisses manuelles et des outils informatiques associés sous environnement Mac (Word, Excel, Power Point, Indesign, Photoshop, Illustrator) et une connaissance des outils SIG (ArcGis, Qgis...).

La détention du permis de conduire (B).

Une expérience au sein d'un CAUE ou la connaissance d'une structure similaire.

Les modalités

- Poste à pourvoir dès Mars 2019

- Catégorie cadre

- Salaire selon expérience et convention collective nationale des CAUE

- Contrat à durée indéterminée, avec période d'essai

- Poste à temps partiel représentant un mi-temps de 70 à 75 heures par mois environ

- Poste basé à Beauvais, comprenant des déplacements dans le département

- Souplesse horaire nécessaire, possibilité d'intervention ponctuelle le week-end

- Le poste est incompatible avec l'exercice dans le département de l'Oise d'une activité pouvant générer de la maîtrise d'œuvre architecturale ou urbaine.

La candidature

Le dossier de candidature doit comprendre

- une lettre de motivation

- le curriculum vitae

- le parcours professionnel comprenant une sélection de pièces graphiques

Les candidatures sont à envoyer à compter du 21 février 2019 à :

Madame Corry NEAU, Présidente du CAUE de l'Oise

4 rue de l'Abbé du Bos

60000 BEAUVAIS

Comprenant la mention « candidature à un poste d'architecte du patrimoine »

Renseignement auprès de Laurence Josselin, assistante de direction,

Au 03 44 82 14 14 laurence.josselin@caue60.com